

Chers clients,

Vous venez d'acquérir une batterie sur notre site et nous vous remercions. Ce mode d'emploi vous guidera dans les étapes à suivre afin de vous garantir une pleine jouissance de votre batterie dans la durée.

DEBALLAGE

Avant toute utilisation veuillez retirer le ou les scotchs de sécurité. Nous les avons mis en place afin de préserver votre batterie durant le transport. Lors de toutes manipulations du scotch de sécurité veuillez vous munir de gants et de lunettes afin de vous prémunir contre d'éventuelles légères traces d'acides. Pour les batteries AGM et les batteries scellées, vous n'avez rien à ôter.

MISE EN PLACE :

Les batteries à décharge lente AGM ou Plomb acide arrivent **prêtes à l'emploi** (chargée entre 70 et 100%). Idem pour les batteries de démarrage. Veillez à bien vérifier que votre chargeur est adapté à votre batterie (voltage, ampérage et technologie)

VIE DE LA BATTERIE, QUELQUES CONSEILS

Voltage de la batterie

Le voltage d'une batterie est la mesure de la tension électrique. Cette mesure vous indique le niveau de décharge ou décharge. Une batterie chargée aura une tension comprise en 12,7v et 12,8v. On constate que lorsque le pourcentage de charge diminue, toutes les autres caractéristiques diminuent également. Le voltage est un indicateur de pourcentage de charge très simple car les instruments de mesure (Voltmètre ou multimètre) sont simples et peu couteux. Il est à noter que le voltage doit être mesuré sur une batterie au repos depuis au moins une heure.

Niveau d'électrolyte pour batterie avec entretien

L'électrolyte est le mélange liquide que contient une batterie. Il est composé d'acide et d'eau distillée. Lors de la charge de la batterie, l'eau s'évapore graduellement. Il faut donc régulièrement vérifier le niveau d'électrolyte pour ne pas endommager la batterie. Si vous devez refaire le niveau ajouter de l'eau distillée.*(uniquement pour les batteries avec entretien)*

Recharge / Décharge

Une batterie à décharge lente n'a aucun effet mémoire. Au contraire, **il est recommandé de la décharger le moins possible**. Plus une batterie à décharge profonde est déchargée, plus elle perd de sa capacité totale et sa durée de vie s'en trouve ainsi écourtée. On conseille de ne décharger une batterie **au maximum qu'à 70% de sa capacité**. Pour la recharge, la batterie devrait avoir une charge lente, c'est-à-dire 10% de sa capacité. Exemple : Une batterie de 130 ah devrait être chargée au maximum à 13 ampères heures. En théorie, recharger une batterie complètement déchargée prendrait au moins 10 heures. De plus, à l'achat d'une batterie à décharge profonde, vous devriez vous munir d'un bon chargeur automatique. Contrairement aux chargeurs conventionnels, ce type de chargeur permet de ne pas surcharger la batterie. (Voir notre sélection de chargeurs). Dans le cas ou votre batterie présente des bouchons sur le couvercle, vous n'avez pas besoin de les ouvrir lors de la recharge.

Entreposage saisonnier

Si vous désirez entreposer une batterie pendant l'hiver ou une longue période d'inactivité, nous vous conseillons de suivre ces directives pour améliorer sa durée de vie.
A. Charger complètement la batterie avant de l'entreposer.
B. Vérifier le niveau d'électrolyte avant de l'entreposer.
C. La garder dans un endroit froid pour ralentir la décharge naturelle.
D. Vérifier le voltage (pourcentage de charge) et la charger (tous 20 jours).
Plus une batterie est chargée, moins elle a de chance de geler c'est pourquoi il est très important de lui donner une charge d'appoint durant l'entreposage.

Entretien extérieur.

L'extérieur de la batterie doit aussi être pris en considération pour améliorer sa performance. Il est recommandé de nettoyer les cosses ou la connexion. Il faut aussi que son environnement soit propre et sec.

GARANTIES

1. Batteries décharge lente.

Les batteries décharge lente POWER BATTERY pour camping car, caravane, bateau, stationnaire sont garanties 4 ans **contre tout vices de fabrication ou défaut de matière**. Les batteries à décharge lente de marque BANNER et VARTA sont garanties 2 ans contre tout vices de fabrication ou défaut de matière.
Le facteur premier de la durée de vie d'une batterie décharge lente étant son entretien et ses conditions d'utilisations, notre garantie se doit d'être limitée aux vices de fabrications et défaut de matières *(cf défauts couverts par la garantie)*.
Au delà d'une période de 6 mois, le maintien de charge ne peut faire l'objet d'une demande de garantie : le nombres de cycles de la batterie dépendant du taux de décharge à chaque utilisation : une batterie déchargée à 90% à chaque utilisation verra sa durée de vie raccourcie en comparaison à la même batterie déchargée à 50% à chaque utilisation *(cf § Charge/Décharge)*. De plus, une batterie déchargée mais non mise en recharge dans un délai approprié (court), verra également sa durée de vie et ses performances en maintien de charge fortement diminuées, en effet, les cristaux qui se forment lors d'une décharge auront le temps de durcir et ne pourront plus être dissous lors de la recharge.

2. Batteries de démarrage

Toutes les batteries de démarrage commercialisées sur notre site sont garanties 2 ans. En effet, une batterie de démarrage étant branchée sur un alternateur qui a pour rôle de maintenir la batterie en charge et de la recharger assure un entretien régulier, leurs utilisations sont également limitées, au contraire des batteries à décharge lente qui ont des utilités diverses et variées.

3. Généralités

Les batteries sont garanties dans les bonnes conditions d'utilisation et **hors usure normale**. Afin de garantir la durée de vie des batteries il est nécessaire de se reporter aux indications du fabricant et de respecter les règles suivantes:

- Ne mettez jamais en contact les 2 pôles - et + d'une batterie avec tout objet métallique.
- N'exposez jamais une batterie à des températures > à 50°c et < à -20°c
- N'exposez jamais votre batterie au feu ou à une source intense de chaleur, vous vous exposeriez à des risques d'explosions.
- Ne laissez jamais une batterie dans un liquide, sous la pluie ou dans un endroit humide.
- Ne laissez jamais une batterie trop longtemps au repos. Faites lui subir un cycle charge/décharge tous les vingt jours au minimum.
- Respectez toujours les strictes consignes de charge et d'entretien préconisées par le constructeur du matériel d'origine.

Aucune garantie ne sera acceptée si vous ne respectez pas les bonnes conditions d'utilisation.
La garantie s'applique à compter de la date d'achat portée sur la facture. Nous ne pouvons être tenu qu'au remplacement des batteries **reconnues défectueuses par nos soins.** En cas de batterie échangée sous garantie la date limite de garantie correspond a la date limite de garantie de la première batterie.
En cas de batterie prise en garantie, le client s'engage a nous renvoyer à ses frais la marchandise pour une expertise. Dans le cas ou le produit n'est pas couverts par la garantie*(Défauts non couverts par la garantie)* la marchandise sera renvoyée au client a ses frais. Dans le cas ou la marchandise est couverte par la garantie, la marchandise est renvoyée au client a nos frais.

<u>Défauts non couverts par la garantie :</u>

- Batterie déchargée *(tension inférieure à 12V)* : problème d'alternateur, ou fuite électrique.
- Batterie sulfatée , éléments blancs (stockée déchargée)
- Batterie présentant des fuites d'électrolyte, bac cassé(bosses, fissures...), bornes cassées ou fondues, batterie vidée, ou remplie d'un autre produit que l'électrolyte.
- Batterie explosée, batterie surchargée, problème de charge ou de régulateur.
- **Maintien de charge de la batterie après une durée de 6 mois. (pour les batterie à décharge lente voir §1)**

<u>Défauts couverts par la garantie :</u>

- Batterie chargée sur 5 éléments et 1 élément déchargé (élément en court circuit)
- Batterie chargée sur 6 éléments, mais rupture de soudure.

Toutes batteries en demande de garantie devra après une période de 6 mois être évaluée à une tension de plus de 12 volts.
Nous espérons que ces conseils vous serons utiles et que votre achat vous donnera entière satisfaction.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au 03 88 48 66 60 ou par e-mail : contact@power-manutention.fr.

Bien cordialement,

Toute l'équipe de Power Manutention.